

L'ANTI-RACISTE

JOURNAL DES PERMANENCES ANTI-EXPULSION

Une Permanence
Anti-Expulsion:
un comité où
vit l'unité
français-immigrés.



L'engagement dans le combat anti-raciste:

- ***une question de dignité !***
- ***une nécessité pour la lutte de classe !***

RESISTANCE...

Trois projets de lois présentés au Parlement en décembre.

Trois projets de lois racistes qui, s'ils sont votés vont parfaire l'encerclement, l'encerclement des immigrés et donner à l'Etat les moyens légaux de ne pas renouveler les cartes, de contrôler dans la rue, le travail ou le foyer, d'encaserner, d'expulser, le racisme d'Etat se sera donné une structure, il sera légalisé et toute la question de l'efficacité de cette struc-

ture, de l'application des lois se posera alors à nous.

Nous connaissons un avant-gout de cette politique raciste d'Etat. Elle tend à organiser pleinement la division entre français et immigrés en créant des sans-papiers, des hors statut, des immigrés sans aucun droit. Elle tend à placer sous le joug de la terreur toute une partie du peuple en France: les immigrés réprimés s'ils se ré-

voltent, traqués s'ils sont malades, au chômage ou sans papiers, soumis à la violence raciste des flics ou des fascistes, sans refuge.

Nous connaissons la situation actuelle: un immigré est contrôlé 5 fois par jour, voire plus; il s'entend dire régulièrement par le patron: «si tu n'es pas content, prends la porte»; à la sécurité sociale on le fera revenir dix fois pour un papier mal rempli en sous-entendant que c'est un tire au flanc jusqu'à ce qu'il se décourage; à la préfecture, numéro d'attente, file, 3 ans de fiches de paye, certificat de domicile,

et un dossier sur lequel il sera souligné en rouge que celui-là n'a pas pu justifier d'un emploi entre telle et telle date ou qu'il est en longue maladie... Un immigré ne peut pas se loger, ici on refuse les noirs, là les arabes; un immigré se voit refuser le renouvellement de sa carte de travail car le nombre de chômeurs là où il habite est trop important; un immigré est tué d'une balle perdue, soit disant, ou froidement par des fascistes.

Dans cette situation le retour au pays pourrait paraître une alternative, une ultime liberté, le choix de ne pas plier sous la contrainte. Mais les immigrés, là bas en Afrique, que retrouveront-ils si non toutes les difficultés qu'ils ont tenté de résoudre en s'exportant. Les difficultés de nourrir la famille, l'exode vers les villes et les bidonvilles puisque les grandes exploitations agricoles rentabilisées par les soins et pour les intérêts de la France les ont chassés de leur village.

Là bas en Algérie, ils seront les manœuvres des grandes sociétés de terrassement françaises qui terrassent aussi dans leurs pays, ils seront à la chaîne dans la filiale de Renault ou sans travail à la campagne. Non, l'impérialisme français n'a pas arrêté l'exploitation des ouvriers français et immigrés aux limites exiguës de l'hexagone national, ses tentacules venimeuses sont rivées dans le sol des ex-colonies. Ce retour au pays pour les immigrés n'est pas un choix, c'est un retour forcé, l'idée que l'on peut partir quand on le désire est une illusion qui entretient le défaitisme et creuse plus profondément la division entre les immigrés et les français. Les immigrés veulent leurs droits en France et à l'heure actuelle. La plus part des français abreuvés des slogans racistes, ralliés aux idées: -les immigrés, c'est le chômage, -pas plus de 10% d'immigrés dans les communes me le clame le PCF, -les immigrés ne veulent pas payer les

impôts ou le loyer... laissent faire.

Les français laissent faire, eux aussi sous le poids de la crise, ils se sentent isolés et impuissants. Mais beaucoup sont lucides, ils voient bien que la politique raciste de l'Etat non seulement attaque les immigrés mais les attaque aussi dans leur identité d'être humain, dans leur dignité, leur identité politique d'ouvrier et de peuple, dans leur révolte. Une grande partie des français a cette conscience là mais elle n'a pas confiance dans la capacité que tout un camp a de s'opposer à cette politique.

Il nous faut trouver les moyens de transformer concrètement cette situation; c'est cela que nous, dans les PAE, appelons la résistance. Nous sommes interpellés, français et immigrés nous voulons l'égalité des droits, cela nous impose des tâches. Pour agir, faire, contre les lois racistes, la politique raciste il faut s'engager.

S'engager, qu'est-ce que cela veut dire aujourd'hui?

. Participer à la manifestation du 1er Décembre et aux autres mobilisations.

La manifestation du 16 Juin dernier a été un moment fort de la prise de conscience qu'il fallait lutter contre les lois racistes, elle montrait concrètement que des anti-racistes organisés étaient capables de rallier des forces éparpillées, c'était un pas en avant dans l'unité entre français et immigrés. La manifestation du 1er Décembre fera état de la force du camp anti-raciste, elle exprimera que nous ne sommes ni d'accord ni complice de la terreur sur une partie du peuple, que nous sommes contre la division et la société de ghettos, de violence, de privilège, de défaite du peuple. Elle redonnera de l'énergie au courant d'opinion anti-raciste.

Nous avons tous à nous sentir responsable du développement du courant d'opinion anti-raciste.

Que ce courant existe et il nous donnera confiance pour agir, le renforcer c'est briser le silence signe de la capitulation. Il faut informer, il faut appeler à aller aux mobilisations, à témoigner contre les agissements racistes, à réagir contre les contrôles, ...

.Mais pour que le courant d'opinion ait l'ampleur d'une opposition réelle à la politique du gouvernement il est nécessaire qu'il s'appuie sur une résistance organisée.

La résistance organisée, pour les PAE, c'est tout l'enjeu de leur travail:

-pour le renouvellement des cartes de travail et de séjour en 80

-pour riposter à chaque attentat et crime raciste; empêcher la violence policière et fasciste, exiger la condamnation de ceux qui s'y livrent; s'opposer aux contrôles et à l'encerclement policiers.

-pour le relogement des immigrés et la disparition des foyers-prisons.

-pour la protection des sans-papiers, en développant l'organisation interne aux foyers et aux quartiers basée sur l'unité entre français et immigrés. Il existe des sans-papiers en France, il s'agit de comprendre que c'est le résultat de la politique de l'Etat, un axe principal de l'attaque contre les immigrés et que nous avons à informer et trouver les formes d'une véritable solidarité et unité.

La résistance organisée est directement liée à la multiplication des Permanences Anti-Expulsions, à leur implantation dans les quartiers, les cités, les foyers, les lycées.

Renforçons le camp anti-raciste, engageons-nous en rejoignant les permanences.

A l'heure des lois BONNET-STOLERU-ORNANO c'est notre capacité de rallier, de donner les formes concrètes à l'unité entre français et immigrés qui sera décisive!

Des lois de rafles, d'expulsions : une analyse.



Développer un large mouvement d'opinion publique anti-raciste dans la voie ouverte par la manifestation du 16 Juin 1979.

Le gouvernement veut faire voter par le Parlement et le Sénat trois lois :

- La loi Bonnet sur les expulsions
- La loi Boulin sur le renouvellement des cartes
- La loi d'Ornano sur les foyers .

Ces lois sont répressives, scélérates, racistes . Ce sont des lois de crise, anti-ouvrières et anti-populaires .

Des lois de crise pour suspendre l'immigration (thème de propagande raciste) en réalité pour «trier les immigrés» à leur entrée en France .

La loi donne les pleins pouvoirs au gouvernement . Comme l'immigration n'est pas un phénomène administratif qu'on peut suspendre à coup de loi ou de circulaire, mais un phénomène lié à l'existence même de l'impérialisme français . La politique du gouvernement dans la période de crise est de trier, contrôler, renvoyer au gré des besoins de l'économie et de la politique de l'État impérialiste .

La loi est faite dans ce sens là :

- Pour entrer en France il faudra «présenter les autorisations nécessaires» . Formulation volontairement vague . Le gouvernement décidera donc de tout . Quelle nationalité pourra entrer, quelle autre non ...

- Il pourra trier sur des critères politiques et financiers . «L'accès du territoire français peut être refusé à tout étranger dont la présence constituerait une menace pour l'ordre public» .

Qui décidera s'il y a menace ou non et sur quel critère? En réalité il s'agit ici de critères politiques . Et quand on connaît les «amis de la France» , les Bokassa, Senghor, Hassan II ... on peut penser que cet article sera rigoureusement appliqué, en particulier en ce qui concerne les étudiants et les réfugiés politiques des pays «amis» .

Cet article va dans le sens des atteintes graves portées actuellement au droit d'asile .

«Pour entrer en France, tout étranger doit... fournir... des garanties de rapatriement» , c'est-à-dire avoir de l'argent . C'est la légalisation de la sélection par le fric, de la circulaire Bonnet qui refuse les étudiants pauvres ou pas assez fortunés .

- L'autorisation ou les garanties de rapatriement ne sont pas exigées «du conjoint venant rejoindre un époux régulièrement autorisé à résider sur le territoire français, ni des enfants mineurs venant rejoindre leur père ou leur mère régulièrement autorisés à résider sur le territoire français» .

Quand on connaît la politique actuelle du gouvernement : circulaire interdisant l'immigration familiale d'Afrique, refoulements incessants aux aéroports de femmes africaines venant rejoindre ou voir leur mari... obstacles dressés sans cesse devant les familles avec les clauses des 10% d'immigrés dans les HLM, des taux de superficie de logement... on peut douter quant à l'application large de cet article . En tous les cas un point de notre lutte : la liberté totale de l'immigration familiale .

Des lois faites pour supprimer toute garantie de stabilité pour les immigrés et les installer dans la précarité permanente .

Les étrangers qui ne sont ni réfugiés politiques, ni apatrides, qui n'ont pas le statut de ressortissants de la CEE auront un statut des plus précaire .

- La loi reste floue sur toute une série de questions : Elle instaure une «autorisation de travail» pour tous les étrangers d'une durée de trois ans . Que deviennent alors les cartes de 10 ans ? Quel type d'autorisation de travail auront les ouvriers saisonniers ? Et les résidents privilégiés ? Les Algériens, les Africains noirs vont-ils aussi être soumis à l'autorisation de travail ?

L'exposé des motifs parle d'un titre unique . La loi elle distingue autorisation de travail et carte de séjour .

- Le statut de résident privilégié qui était celui qui offrait le plus de garanties va être modifié et vidé de son contenu .

Pour avoir une carte de résident privilégié, il faudra justifier de vingt ans de «résidence non interrompue» et du «paiement des impôts exigibles à la date de la demande» . Les vingt années exigées sont réduites à trois pour les étrangers qui séjournent en France avec leur famille . Cette carte ne sera plus renouvelable de plein droit (sauf pour les titulaires actuels) .

Il s'agit d'une attaque grave portée au statut de résident privilégié :

* parce que rien n'est dit sur les conditions de renouvellement . Au contraire tout laisse à penser que la carte de résident privilégié pourra même être retirée si l'autorisation de travail est retirée . Peu importe alors que les étrangers qui ont fait venir leur famille en France aient droit à la carte de résidents privilégiés puisque cette carte pourra leur être retirée à tout moment .

* parce que les conditions imposées pour accéder à ce statut seront remplies par peu de gens compte tenu des difficultés de l'immigration familiale .

Des lois faites pour retirer des cartes de séjour et de travail, pour faire des sans papiers selon le bon vouloir du gouvernement .

- La loi donne au gouvernement et à ses Préfectures les moyens de retirer l'autorisation de travail à qui ils veulent, quand ils veulent .

«... Le ministre chargé du travail peut fixer par département et en fonction de la situation de l'emploi, le nombre maximum de renouvellements d'autorisation de travail qui pourront être effectués au profit de travailleurs étrangers permanents .»

Les Préfectures et le ministre du travail s'arrogent donc le droit de licencier et de licencier sans préavis, sans indemnité .

Ceci est une attaque extrêmement grave contre les ouvriers immigrés .

Les Préfectures pourront retirer l'autorisation de travail dans deux autres cas :

«... Lorsque l'étranger se trouve sans emploi depuis six mois . La rupture du contrat de travail pour retour tardif d'un étranger à l'issue d'une période de congés peut également motiver le retrait de l'autorisation de travail» .

* L'État vole au secours des patrons pour les aider à jeter à la rue des ouvriers en licenciant lui-même des ouvriers (voir l'article sur Hamid) ou en entérinant le licenciement patronal .

* C'est le mépris total de la vie des immigrés jusqu'à la brimade consciente . Peu importe qu'un immigré tombe malade au pays pendant ses vacances ou que son avion ait du retard, la loi ne veut rien savoir : le patron licenciera, la Préfecture entérinera .

* C'est la volonté de faire croire que les immigrés portent l'entière responsabilité d'être au chômage et qu'ils n'ont pas à percevoir les indemnités chômage . C'est le racisme, la discrimination recherchée .

Finalement avec ces trois motifs de retrait d'autorisation de travail, donc de la carte de séjour, avec les motifs déjà existants de retrait de la carte de séjour (ressources insuffisantes, séjour de plus de six mois hors de France...) le gouvernement se donne les moyens de licencier qui il veut, quand il veut et de transformer des immigrés réguliers en «sans papiers», en «clandestins» quand il veut .

Des lois répressives, des lois d'expulsion, des lois de contrôle et de rafle, des lois qui privent les immigrés de tout droit de défense, des lois de terreur .

Les lois sont de vraies machines à faire des sans-papiers . Mais cela ne suffit pas . Il faut au gouvernement le droit de faire ce qu'il veut des immigrés sans papiers . Avec ces lois il a aussi ce droit .

- La loi permet tout aux frontières .

Par exemple, le refoulement aux frontières sera-t-il notifié par écrit, le motif sera-t-il donné ? C'est un point important car il permet à l'immigré d'avoir une preuve et de contester la décision prise à son encontre . A l'heure actuelle les immigrés se font refouler aux frontières, aux aéroports sans notification écrite, sans motif (en particulier les femmes) .

Or rien sur ce point n'est dit dans la loi . On peut donc penser que ces pratiques scandaleuses et racistes continueront .

- Plus grave encore l'internement administratif .

«L'étranger qui n'est pas en mesure de déférer immédiatement à la décision lui refusant l'autorisation d'entrée sur le territoire français peut être maintenu dans des locaux ne relevant pas de l'administration pénitentiaire, pendant le temps strictement nécessaire à son départ » . Ce sont les fameuses «prisons d'Arenc» .

Les étrangers peuvent ainsi disparaître, ils sont privés d'avocat, de contacts, il n'y a aucun contrôle médical . Devant l'inquiétude générale le Parlement a voté un amendement :

«A l'expiration d'une durée de 48 heures le maintien doit être confirmé par décision du président du tribunal de grande instance ou d'un juge délégué par ce magistrat, à qui sera représentée la décision refusant l'autorisation d'entrée» .

En réalité ceci n'est écrit que pour mieux faire passer la pilule et faire croire, en avisant le président du tribunal de grande instance, à une quelconque légalité, à un semblant de justice .

Ceci n'est qu'illusion . Le président du tribunal de grande instance n'est pas un juge administratif, il n'aura pas à juger et l'intéressé ne comparaitra pas devant lui . Une façon donc de mouiller les magistrats dans la politique raciste . Une façon de faire durer l'internement.

- C'est la multiplication des cas d'expulsion .

Selon l'ordonnance de 45, un étranger ne peut être expulsé que pour «menace à l'ordre public ou au crédit public» . Cette notion est dans la pratique entendue par le ministre de façon très large (voir la rubrique expulsion dans les Anti-Racistes) .

Aujourd'hui pour éviter que le Conseil d'État et les tribunaux administratifs ne parlent d'erreur manifeste d'appréciation ou d'abus de pouvoir le gouvernement multiplie les cas d'expulsion :

«Si un étranger se prévaut d'un titre de séjour contrefait, falsifié, altéré ou établi sous un autre nom que le sien .

Si un étranger ne peut justifier être entré régulièrement sur le territoire .

Si l'étranger s'est maintenu sur le territoire à l'expiration d'un délai de trois mois à compter de son entrée en France sans être en possession d'un premier titre de séjour régulièrement délivré .

Si l'étranger a fait l'objet d'une condamnation définitive pour défaut de titre de séjour .

Si l'étranger auquel le renouvellement d'une carte de séjour temporaire a été refusé s'est maintenu sur le territoire .»

Qui est visé dans cette liste: **Tous les sans-papiers sans exception**, qu'ils n'aient jamais été régularisés ou qu'on leur ait retiré leur carte de séjour.

C'est clair: le gouvernement fabrique des «sans-papiers». Ceux-ci doivent alors **accepter** d'être «sans-papiers». La loi ne leur accorde pas une seule fois le droit de contester la décision. Si jamais il vient à l'esprit d'un immigré de contester, de vouloir rester, alors il devient **expulsable**.

* S'il est titulaire d'une carte de séjour ordinaire ou privilégié il passera devant la commission d'expulsion, faible garantie.

* S'il a été titulaire d'une carte de séjour ordinaire et qu'on la lui a retiré, il ne sera expulsable qu'après avoir été condamné pour défaut de titre de séjour, l'échéance de l'expulsion sera donc légèrement repoussée.

* S'il a une carte temporaire ou n'a jamais eu de carte, il est expulsable immédiatement.

Ceci est très grave :

- L'expulsion, à la différence du refoulement, c'est la perte de tous les droits, c'est l'interdiction de revenir en France.

Expulser les «sans-papiers» est une atteinte grave aux droits élémentaires des gens de vivre là où ils ont choisi, là où ils sont nés, là où ils ont fait leur vie...

Et quand les préfectures nous donnent tous les jours le triste et révoltant spectacle du mépris, du racisme, de l'arbitraire, quand on expulse des gens mariés ici, pères ou mères d'enfants qui eux vivent ici, des gens nés ici, des soutiens de famille... on peut se rendre compte à quel point ces nouvelles dispositions aggraveront l'insécurité et installeront les immigrés à la merci des décisions, des humeurs, des erreurs des ministres, préfets et autres petits employés.

- «L'arrêté d'expulsion doit être notifié à l'intéressé préalablement à son exécution. L'étranger expulsé peut être reconduit à la frontière».

L'expulsion peut donc être exécutée par la force. Au vu des pratiques actuelles d'expulsion et d'internement, au vu de l'absence totale dans le texte du droit de défense des immigrés, on peut donc avoir des craintes quant à l'application de cet article.

Qu'est-ce qui garantit qu'on notifiera bien préalablement à son exécution l'arrêté d'expulsion, et qu'entend-on par préalablement ? 8 jours ou seulement 1 minute ? Il n'y a aucune garantie. En réalité, un immigré pourra

très bien se faire contrôler, embarquer et expulser le même jour. C'est la porte ouverte aux contrôles, aux rafles, aux attitudes provocatrices, racistes de la police. C'est la volonté d'installer la terreur contre les immigrés.

Ces lois sont des lois racistes.

- des lois qui permettent au gouvernement de contrôler l'immigration comme il l'entend, chasser qui il veut, faire venir qui il veut, organiser une rotation de la main-d'oeuvre,

- des lois qui organisent la concurrence entre ouvriers, qui volent au secours des patrons,

- des lois qui permettent toutes les exactions, les rafles, les contrôles,

DES LOIS DE TERREUR

Nous devons les combattre, nous mobiliser pour empêcher leur application.

NOTE: L'analyse du projet de loi d'Ornano sera faite dans le prochain «Anti-Raciste».

PROTESTATION ou RESISTANCE

POURQUOI LES PERMANENCES ANTI-EXPULSIONS N'ONT PAS APPELÉ AU RASSEMBLEMENT DU 29 SEPTEMBRE.

Aujourd'hui, la question: Comment va-t-on se battre contre les projets de loi Bonnet-Stoléru? Comment va-t-on créer une force qui impose leur rejet ? sont des questions discutées par tout le monde, parmi les français anti-racistes et parmi les immigrés.

Pour nous, les Permanences, la seule protestation ne suffit pas; les seules déclarations d'opposition aux lois ne constituent ni une force capable des les interdire, ni une voie pour constituer cette force. Il faut organiser la RESISTANCE des français et des immigrés dès maintenant contre l'application, avant le vote des projets de lois racistes, organiser la résistance contre chaque aspect raciste et anti-immigré de la politique du gouvernement.

Certains disent: Mais que signifie "organiser la résistance"? Et bien cela veut dire:

+ Se battre contre chaque expulsion hors de France. Si un camarade a reçu un arrêté d'expulsion, se mobiliser pour engager une campagne d'opinion publique contre son expulsion, développer des réseaux de solidarité pour le protéger contre les flics, "faire appel" au Conseil d'Etat ou au Tribunal Administratif et prendre des initiatives de mobilisation publique.

+ Se battre contre les refoulements: contre l'arbitraire de l'administration; développer des réseaux de solidarité, qui accompagnent les camarades immigrés lors du renouvellement des cartes, aller en groupe à la préfecture...

+ Se battre contre les contrôles racistes: de la police dans le métro, contre les rafles qui risquent de se multiplier avec les projets de loi. Il faut prévenir les immigrés en cas de contrôle dans le métro; en tant que français, il faut s'arrêter lorsque les immigrés sont contrôlés, demander à être soi-même contrôlé: en cas d'incident, noter tous les détails et prévenir les P.A.E. pour organiser une mobilisation.

Empêcher les rafles et les dénoncer: en particulier dans les foyers ou les hôtels; il faut

s'organiser pour empêcher les flics de monter dans les étages, développer l'unité avec les français du quartier.

+ Se battre contre les attentats, contre les crimes racistes et fascistes. Il faut dénoncer ces crimes, engager une riposte à chaque fois qu'ils se manifestent; il faut isoler et poursuivre les fascistes.

+ Soutenir la lutte des foyers et le Comité de Coordination: développer des réseaux qui se mobilisent en cas d'expulsion de foyers, contre les saisies-arrêt sur salaires. Il faut engager des mobilisations centrales qui permettent de populariser cette politique, et de marquer les étapes du développement de la force anti-raciste

Sur tous ces axes, les Permanences ont accumulé une expérience de 2 ans, parfois victorieuse. C'est cette voie qui permet d'organiser quotidiennement le peuple contre la politique anti-immigrée et raciste, du gouvernement. Il ne faut pas parler dans le vide, mais trouver des solutions concrètes aux problèmes et s'engager personnellement, français ou immigré.

COMMENT S'ORGANISER ?

Pour développer cette force anti-raciste en France, il ne faut pas compter ni sur le P.S. ou le P.C., mais construire une nouvelle organisation indépendante des partis politiques et des syndicats, et qui mobilise résolument les ouvriers français et immigrés, les jeunes, les femmes, les étudiants, et les organise au sein d'un camp anti-raciste

Nous devons nous organiser, français et immigrés, ensemble, dans une même organisation.

Pour nous, les projets de loi Bonnet-Stoléru sont non seulement des projets de loi anti-immigré, mais ce sont des projets anti-ouvriers et anti-populaire. Avec de telles lois, la société française progresse rapidement vers une société d'Apartheid, une société raciste: et cela nous n'en voulons pas, ni les immigrés, ni les français. Nous nous battons au contraire pour une société où il y ait l'égalité des droits. Notre combat, n'est pas seulement un

combat anti-repression, mais un combat pour une nouvelle société d'unité entre les français et les immigrés, avec l'égalité complète des droits, y compris politiques.

+++++

2). Nous savons que sur tous ces points, il y a des désaccords avec les organisateurs de ce rassemblement. Les uns veulent organiser les immigrés à part des français; d'autres comptent s'appuyer sur le PCF et Le PS, les syndicats; certains conçoivent leur opposition aux lois, comme de simples prises de position publiques.

Les Permanences étaient d'accord pour appeler à un rassemblement unitaire. L'étape est à la discussion, sur comment on va agir et se battre, sur quelle base, quelle plate-forme. Un rassemblement qui unit tous les courants qui veulent se battre résolument contre ces lois, où chacun puisse s'exprimer, était une proposition intéressante. Mais les organisateurs, ont refusé que les Permanences puissent prendre la parole et être un organisateur, au même titre que les autres. Cette décision est regrettable. Elle n'exprime pas une volonté d'unité, bien au contraire.

LES PERMANENCES ANTI-EXPULSION SE SONT CONSTITUEES DEPUIS MAINTENANT 2 ANS, DES L'ANNONCE DES MESURES STOLERU EN AUTONNE 77.

C'est une organisation qui n'est ni un parti politique, ni un syndicat, elle est ouverte aux français et aux immigrés, aux anti-racistes, à tous ceux qui veulent se battre concrètement pour l'égalité des droits.

Depuis 2 ans, les Permanences ont à leur actif de nombreuses mobilisations, tant dans

la Région Parisienne, qu'en province. Contre les lois, elles avaient appelé à un meeting le 12 Mai 1979 à La Mutualité et à la manifestation unitaire du 16 Juin, qui avait été un grand succès de masse. Pendant l'été, les Permanences s'étaient mobilisées contre les crimes et attentats racistes comme à St Denis, Lyon, Marseille ou Lille. Elles ont apporté leur soutien à la lutte des foyers.

Refuser que les Permanences s'expriment n'est pas juste. Ce type d'initiative ne peut qu'entraîner à terme, la division du mouvement de ceux qui se battent pour l'égalité des droits. Pour nous, il faut éviter, les prises de position "politicarde" et sectaire qui se présentent comme reflétant l'unité de ceux qui se battent contre les lois, alors qu'elle ne sont le reflet que de certains courants. Il faut chercher à unifier, sur une plate-forme qui détermine le sens de notre combat, ce que l'on veut et pas seulement ce qu'on ne veut pas, toutes les forces véritablement anti-racistes et prêtes à se battre concrètement contre les lois.

Quand à nous, nous continuons à soutenir la grève des résidents des foyers, dirigée par le Comité de Coordination, contre les foyers prisons. Nous poursuivons notre combat contre les lois et nous espérons qu'il sera possible de prendre des initiatives de mobilisation qui reflètent l'unité de ceux qui se battent pour l'égalité des droits.

IL FAUT DEVELOPPER L'UNITE FRANCAIS-IMMIGRES. REJOIGNER LES PERMANENCES ANTI-EXPULSIONS.

**FRANCAIS IMMIGRES EGALITE DES DROITS !
UNITE FRANCAIS IMMIGRE VAINCRA!**

RACISME ~ P.C.F ~ CHAUVINISME ~ P.C.F...

Les Permanences Anti-Expulsion sont une organisation anti-raciste qui se bat pour l'égalité des droits et qui construit l'unité entre les français et les immigrés. Dans ce cadre nous sommes amenés à nous opposer à toutes les idées racistes, à les dénoncer et à combattre toutes les politiques anti-immigrées.

Depuis 2 ans, nous développons un large travail d'explication et de mobilisation contre la politique raciste du gouvernement, en particulier contre les lois racistes Bonnet-Stoleru-Boulin. Mais aujourd'hui, nous sommes amenés de plus en plus à nous opposer également à la politique raciste et chauvine du PCF et de CGT.

+ Parce qu'à Genevilliers, c'est à l'initiative de la CGT et du gérant du foyer AFRP du port, que Bouaziz, délégué des résidents et porte-parole de la cité avoisinante, a été emprisonné sur dénonciation mensongère, pour abus de confiance, parce qu'il est trésorier de la grève. Bouaziz s'opposait à la CGT qui voulait briser la grève et le mouvement, et avait exigé de la mairie PCF qu'un autobus aille jusqu'à la cité, qu'il y ait un téléphone et des locaux commerciaux.

+ Parce qu'à Villejuif, c'est le PCF qui a organisé un coup de force militaire dans le foyer Sonacotra, pour intimider les résidents afin de les obliger à signer un protocole d'accord bidon avec la Sonacotra, postant à la

porte des militants musclés pour empêcher quiconque de rentrer.

+ Parce qu'à Nanterre, c'est le PCF qui a organisé une propagande mensongère contre le Comité de Coordination, pour l'isoler de la population, qui a négocié directement avec la Sonacotra pour briser l'unité des résidents, qui ont distribué des tracts pour réclamer "le calme et l'ordre" dans la cité alors que les résidents étaient jetés à la rue et restaient groupés devant le foyer.

+ Parce qu'à Garges, le PCF a voulu expulser les résidents du terre plein face au foyer sous prétexte de la construction subite d'une école, et n'arrêtaient pas de dénoncer la résistance comme l'instauration d'un "micro-bidonville".

+ Parce qu'à Levallois, c'est encore la mairie qui tente de constituer un camp raciste et chauvin en organisant le premier référendum raciste de notre temps, afin de refuser la construction d'un foyer neuf, sous prétexte de "répartir" les immigrés qui sont un "poids", une "charge" pour les français.

+ Parce qu'à St Denis, le PCF, à la tête d'une part de l'office d'HLM, d'autre part de la mairie, refuse toujours de reloger les résidents du foyer de l'Yser qui vivent depuis 1958 dans un véritable taudis (à 20 par chambre dans les baraques métalliques de l'armée).

La mairie bloque la construction d'un nouveau foyer en ne voulant céder le terrain qu'elle s'est engagée par écrit à fournir à l'ADEF. La mairie, en pleine collusion avec le gouvernement et les lois Bonnet, espère qu'en faisant trainer les choses, elle n'aura plus 200 résidents à reloger, mais une petite poignée, les autres se décourageant et repartant au pays.

+ Parce qu'à Lyon, le PCF a soutenu l'intervention de la police dans la cité de la Crépi-nière et que les Jeunesses Communistes ont réci-divés en soutenant le développement de l'enca-drement policier source de brutalités, de bavures racistes bien connues.

+ Parce qu'à Marseille la CGT s'est opposé au développement d'un mouvement anti-raciste pour protéger Youssef Sassi, et a dénoncé ceux qui s'étaient mobilisés (cf. Anti-Raciste n°3) au nom de la défense " du grand corps d'Etat démocratique " que représente la police.

+ A Boissy St Léger, alors que les Anti-racistes se mobilisaient contre les brutalités racistes des vigiles et de la police, le PCF réclamait plus de flics et un nouveau commissariat.

Bref, aujourd'hui, le PCF est de plus en plus actif, dans son opposition à la construction de l'unité français et immigrés.

En fait, malgré de grandes déclarations démago-giques de soutien au immigrés, le PCF est un agent important de la propagande raciste et de-veloppe là-même où il a le pouvoir, une politi-que anti-immigrée, qu'il faut savoir dénoncer et combattre.

1). A chaque fois, que c'était possible, PCF et CGT ont attaqué avec force le mouvement des foyers Sonacotra et le Comité de Coordina-tion, car le PCF et la CGT ne supportent pas que les immigrés s'organisent dans des organi-tions qu'eux PCF et CGT ne contrôlent pas. Surtout quand cette organisation se bat contre le système des foyers-prisons. Car la politique du PCF n'est pas de supprimer ce système de logements ghettos, mais d'en prendre le contrôle. Leur objectif est d'encarnerer les ouvriers immigrés dans des foyers, où les gérants seront appuyés par les comités de résidents. Non par un comité de résidents désigné et aguerri dans la lutte qui dure depuis 5 ans pour l'égalité des droits, mais un comité de résidents élu "démocratiquement " après l'échec si possible de la grève et l'expulsion des diri-geants, afin que ce comité soit contrôlé par la CGT.

2). Cette idée raciste de "contrôler" les immi-grés, le PCF la développe avec talent dans son empressement à réclamer "un contrôle strict aux frontières", car dit-il, "l'introduction en France de nouveaux travailleurs, alors que le chômage se développe, est contraire aux intérêts des travailleurs immigrés et fran-çais" et à "l'intérêt national" (P.5 de leur pro-jet de loi sur "les droits et libertés" des immigrés.

En d'autre terme, le nombre des chômeurs est lié au nombre d'immigrés en France; on n'est pas loin des idées de Chirac. Il ne faut surtout pas réclamer la régularisation des immigrés sans-papiers, mais plutôt feindre de leur inexis-tance, ou les considérer comme des délin-quants pour qu'il soient rejetés.

A LA CASSE DE LA SOP/ NON AU FOYER D'IMMIGRÉS

ET SON ÉQUIPE

Plusieurs centaines d'emplois
pourraient être créés à Levallois
dans les anciens ateliers
de la SOPAC (rue Baudin)

LE GOUVERNEMENT VEUT
DEMOLIR L'USINE ET CONSTRUIRE
A LA PLACE UN
FOYER D'IMMIGRÉS !

*pour défendre l'emploi à Levallois
pour ne pas transformer
notre ville en ghetto...*

AVEC LES COMMUNISTES
ET LEURS ELUS

NON

**A LA CASSE DE LA SOPAC
NON AU FOYER D'IMMIGRÉS**

Affiche de la campagne du PCF à
Levallois pour son référendum ra-
ciste du 18 Septembre 79.

Et pour confirmer cette idée raciste qu'en France il y a trop d'immigrés, ou tout au moins que les immigrés sont une charge, qu'il faut les répartir, ils font propagande sur le seuil de tolérance de 10%, après lequel, les français, d'après eux, ne peuvent plus vivre en bonne compagnie avec les immigrés.

Ce point de vue raciste leur permet de refu-ser de construire des foyers comme à Levallois ou St Denis, refuser d'inscrire les immigrés sur les listes d'HLM, pire, d'appeler à des référendums.

3). Enfin, toujours dans cette volonté de contrôle, le PCF s'est fait le défenseur attentif de ce "corps démocratique" qu'est la police, et appelle dans les quartiers à ce que se développe l'i lotage, toujours prompts à soutenir comme à Lyon les interventions racistes et brutales des flics, ou à camoufler comme à Marseille ses crimes racistes.

PCF et CGT dévoilent progressivement et de plus en plus leur visage raciste et chauvin. Dans notre combat pour l'unité français - immi-grés, nous devons les démasquer et les isoler. Dénoncer chacune de leur idée raciste.

« Les réflexions d'un lecteur de Libé »

Un contrôle raciste dans le métro : les flics arrogants qui arrêtent tout visage à la peau sombre, fouillent, insultent, déchirent parfois les cartes de séjour et embarquent l'immigré menottes aux poings, parce qu'il est immigré.

Paysage quotidien qui scande notre vie chaque matin, chaque soir. Nous passons devant la tête basse, les yeux détournés, écoeurés certes, mais quoi faire ? témoins impuissants de ces pratiques racistes.

Nous ouvrons le journal : « bavures policières ! » un flic « glisse sur des feuilles mortes » et le revolver tue un jeune algérien « comme ça ».

Lecture quotidienne dans la rubrique des faits divers. Mais nous tournons rapidement la page, nous nous habituons sans broncher à l'acceptable. Et les attentats racistes éclaboussent notre conscience, muette.

Et puis l'intolérable frappe en plein midi, un intellectuel juif anti-fasciste, Pierre Goldmann. Alors nous sortons de nos boîtes, de nos habitudes, pour tenter de témoigner, cette fois, collectivement. Mais c'est l'impuissance d'un défilé accablé et silencieux.

Nous feignons de découvrir -alors- le visage hideux du racisme d'État.

Mais ne feignons pas : Nous avons appris et nous savons que le racisme ne relève pas de la génération spontanée. C'est un processus, le développement d'une politique servant un but précis : maintenir dans une période de crise, coûte que coûte, la domination de la bourgeoisie.

Ne feignons pas de découvrir aujourd'hui l'inadmissible ! Il est présent partout autour de nous. Les projets de lois racistes repoussés en Juin, bientôt votés au Parlement, n'en sont que le cadre juridique. Il est déjà là, dans les expulsions par centaines des résidents des foyers Sonacotra, dans les attentats fascistes, dans les « bavures racistes quotidiennes de la police », dans les « on ne sert pas les immigrés dans ce café », dans les offres d'emploi « les noirs s'abstenir », dans les rafles et les refoulements aux frontières des femmes et des enfants des immigrés.

Non. Aujourd'hui, l'inadmissible que nous avons pu découvrir, c'est notre impuissance, notre apathie, notre démission.

Absents. Beaucoup sont absents. de plus en plus silencieux jusqu'à ne plus exister :

- absents de la lutte de classe, de la politique, de la vie
- absents de ce qui fait la dignité de tous les jours, de ce qui a fait une force en Mai 68, la solidarité, le courage, la révolte agissante.

Aux désabusés de la politique, aux parlementaires du « creux de la vague », aux théoriciens de l'organisation, c'est le goulag, il ne reste que le chacun pour soi, le repli, la démerde individuelle, les parlottes « autour d'une p'tite bouffe », le cinéma, les vacances, les moutons et le tissage. Tels que les veut la société d'aujourd'hui : Inexistants, résignés, à genoux.

L'alternative est pourtant simple. Persister dans l'individualisme et l'égoïsme forcené. Descendre un degré de plus dans la démission. Question de choix. Souvenez vous de l'Allemagne nazie des années 30 ; il n'y avait pas « les immigrés qui prennent notre travail », il y avait « les juifs qui prennent nos richesses ». Les juifs ont été massacrés par les nazis dans les camps pendant que le peuple partait se faire massacrer à la guerre.

Ou alors penser autrement. Réapprendre nos exigences, nos vigilances. Dire ce que nous voulons, ce que nous ne voulons pas. Réagir ! Résister ! S'organiser pour cette résistance.

C'est pratiquer une autre idée du peuple, une autre idée de la société, celle qui passe par le combat pour l'égalité complète des droits entre français et immigrés.

C'est intervenir dans le racisme quotidien à la Sécurité sociale, dans les hôpitaux et les cafés, ne pas laisser faire afin que les immigrés soient servis et traités comme des français.

C'est aller dans les foyers, français et immigrés, pour préparer ensemble les dossiers de renouvellement des cartes de séjour et de travail, aller ensemble à la Préfecture.

C'est dans les lycées, dans les cités, sur les marchés, lutter quotidiennement cas par cas contre l'application des lois racistes ; dénoncer, témoigner, mobiliser immédiatement contre les contrôles de police, contre les attentats.

C'est travailler à ce que le peuple existe contre le racisme et le chauvinisme, à ce que nous existions. Pas dans mille ans. Tout de suite. Aujourd'hui.

ASSASSINAT POLITIQUE

Tous, nous sentons que quelque chose de grave s'est passé le 20 Septembre, place de l'abbé Georges Henocque à Paris.

Nous ne pouvons tolérer l'assassinat de Pierre Goldman, tué en plein midi par 9 balles racistes et fascistes. La résonance antisémite de l'attentat, la personnalité de Goldman, intellectuel connu, militant anti-fasciste... Est-ce pour cela que la mort de Goldman nous paraît intolérable ?

Non. Pas seulement. L'intolérable, l'extrême gravité, c'est ce qui se cache derrière l'attentat : une politique raciste de l'État français qui permet aux groupes fascistes et racistes d'organiser la terreur contre une partie du peuple.

Car il s'agit bien ici de politique raciste. N'en déplaise à ceux qui découvrent aujourd'hui la « bête » fasciste sorti d'on ne sait où !

Laid Sebaï, gardien du siège de l'Amicale des algériens en Europe, tué par un groupe appelé « delta », il y a un an et demi...

Omar Shenkouk, ouvrier marocain de 48 ans, père de nombreux enfants, sort de son foyer à Gennevilliers : une voiture le suit et l'arrête pour lui demander des ren-

seignements : 3 balles de revolver pour Omar et la voiture repart, tranquillement.

Les attentats racistes, les rafles policières dans les métros ; dans la rue aussi comme à Nanterre où des gosses d'immigrés entre 13 et 15 ans se font arrêter et fichés, les pratiques d'expulsions et de refoulement dans l'arbitraire et l'illégalité comme l'expulsion de Youssef Sassi « kidnappé » à Marseille et mis d'office dans un avion pour Tunis parce qu'il avait osé porter plainte contre les sévices policiers dont il avait été la victime... les pratiques administratives qui permettent dans les préfectures et les commissariats de ne pas renouveler les cartes de séjour ; les brutalités policières de plus en plus violentes (Marseille, St Quentin, Lyon, Roubaix...) voilà le contexte, le climat sur lequel s'appuie la violence raciste et fasciste.

Les lois racistes de Stoléro-Bonnet qui doivent être votées à l'automne, sont la légalisation étatique de ce racisme.

Voilà ce que signifie l'assassinat de Goldman ! Jamais depuis la guerre d'Algérie, une telle politique ne s'était développée !

SEULE L'UNITÉ FRANÇAIS-IMMIGRÉS PEUT FAIRE RECULER L'OFFENSIVE RACISTE !

SITUATION DANS LES FOYERS

Sundiata rue St Denis : une victoire

La reprise en main des foyers par le gouvernement : c'est ce qui se joue dans les attaques féroces contre le grand mouvement des foyers Sonacotra et le Comité de Coordination ; c'est ce qui se joue avec le projet de loi de M. d'Ornano. Celui-ci institue un statut de résidence par contrat individuel entre le résident et l'organisme de gestion.

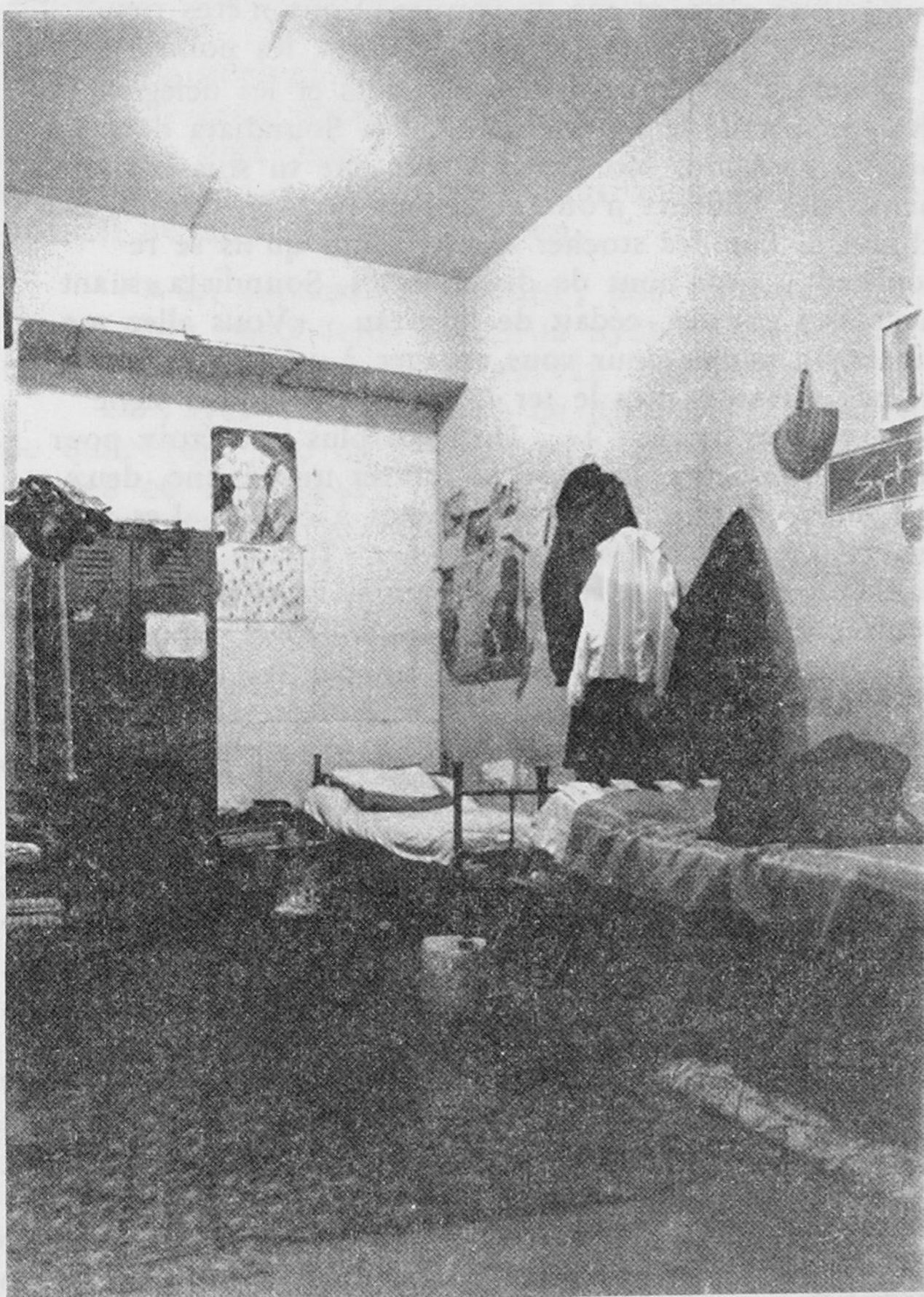
Ecraser le mouvement des foyers, refaire des foyers une prison, c'est une des conditions pour que les lois racistes puissent être appliquées, pour que les camarades immigrés soient contrôlés dans les foyers-ghettos de façon définitive.

C'est bien ce qui était en question dans le relogement du foyer-taudis du 216bis rue St Denis, et les résidents sont conscients que leur résistance est importante pour le mouvement et son avenir. Ils sont également conscients qu'une des principales difficultés du mouvement des foyers Sonacotra est leur isolement vis à vis des français. Il ne suffit pas

de se battre uniquement contre les foyers-prisons, dès le début il faut se battre aussi contre les foyers-ghettos, contre la division entre français et immigrés. Le point de force est : « Unité français-immigrés vaincra », contre tous les aspects de la politique raciste.

Rue St Denis les résidents ont imposé leurs conditions, ils ont été relogés tel qu'ils le souhaitent, ils ont remporté une victoire. Cette victoire s'appuie sur une longue accumulation de mobilisations au sein du foyer, contre les contrôles de police et les « descentes » dans le foyer, contre l'expulsion de certains camarades, et sur un travail d'information sur les lois racistes et de mobilisation pour le meeting des PAE en Mai 79, pour la manifestation du 16 Juin... travail de ralliement des résidents, mais aussi d'unité avec les français du quartier dans le cadre des PAE.

Dans le foyer taudis du 216 bis rue Saint-Denis à Paris.



Témoignage d'un français qui a participé au relogement.

Samedi 24 Novembre, à 8h 30, il y avait de l'

animation rue St Denis, au foyer du 216 bis.

110 ouvriers africains quittaient le foyer-taudis pour aller dans un foyer moderne. Les camarades du foyer aidés de quelques uns des PAE chargeaient les affaires dans le camion, pendant qu'un car attendait les résidents pour partir. D'autres cars aussi : ceux de la police qui patrouillait, surveillait, disant aux gens du quartier : « Il faut bien qu'on les pousse, ils ne veulent pas partir ! »

I - Tu parles qu'on ne voulait pas partir !

Un foyer pourri, vieux de 12 ans, et 12 ans sans presque aucuns travaux, c'était invivable ! Simplement les résidents ne voulaient pas aller n'importe où en rangs séparés. Au 216 bis, le foyer appartenait vraiment aux résidents : la vie y était collective, avec l'atelier des tailleurs qui cousaient pour tout le monde, avec les commerçants, la cantine, les copains sans logement qu'on pouvait recevoir. Même la police n'y entrait pas, elle a essayé deux fois : la première, les flics ont embarqué 11 camarades sans carte de séjour ; la seconde tout le monde descendu dans la cour les a viré, et ils n'ont plus jamais essayé.

Mais voilà, la Soundiata qui gère le 216 bis proposait un vrai foyer-prison : un contrat de résidence basé sur la commission Delmon, l'emprisonnement garanti, des loyers chers, pas de salles collectives, ni de cantine, mais des « unités de vie », c'est-à-dire une ou deux chambres avec une petite cuisine, et chacun dans son coin ! Plus de tailleur, ni de commerçant, par contre, un gérant en bas dans un bureau vitré pour pouvoir fliquer tous ceux qui entrent. Ce foyer-là les résidents n'en voulaient pas ! Et pendant trois mois, il y a eu harcèlement constant de la Soundiata, A.G. dans le foyer, avec les PAE, interventions auprès des autres immigrés et des français du quartier. Travail qui portera ses fruits dans une réunion publique au foyer le 27 Octobre, quatre jours avant le jour annoncé par la Soundiata comme devant être celui de l'expulsion.

L'expulsion n'aura pas lieu. Des rencontres se

sont organisées entre les délégués du foyer, leurs «conseillers juridiques», des camarades des PAE et la Soundiata. Discussions dures où les résidents se sont battus :

- * sur les prix
- * pour le relogement de tous les résidents y compris les clandestins sur la base de leur carte de leur carte d'identité consulaire (et non après après contrôle de la carte de séjour)
- * pour que le foyer appartienne aux résidents, en particulier contre le contrat de résidence de la Soundiata, pour que les tailleurs puissent venir, pour avoir des salles collectives.

Sur les deux premiers points la Soundiata cède ! Les prix resteront quasiment inchangés pendant une période de six mois (la question devant bien sûr se reposer après...), le principe du relogement collectif est acquis, et les lits que la Soundiata voulait se réserver pour y loger des mouchards sont redistribués aux résidents.

A propos des tailleurs, du contrat et des salles, on sent vite que la partie sera plus dure, et les résidents décident d'accepter le principe du relogement pour le 24 Novembre, conscients tous que l'affaire n'est pas réglée.

II - C'est pour cela qu'il y avait tant de flics au 216 bis ce matin-là.

Et il y en avait plus encore au nouveau foyer, ainsi que des représentants de la Soundiata, de la Préfecture, pour faire pression afin que le relogement soit une défaite pour les résidents et leur camp français et immigrés.

Imaginez quand on est arrivé vers 10h au nouveau foyer : de chaque côté de la porte, des flics ; à droite, une petite salle, «l'accueil», rien dedans, mais... la présence de tous ces policiers n'a trompé personne sur le type d'accueil réservé aux résidents ! A gauche, une salle où sont en rang d'oignons les représentants de la Soundiata, une pile de contrats de résidence devant chacun d'eux ; en face le gérant qui doit délivrer les clefs contre signature du contrat.

Le chemin était tout tracé : il fallait d'abord entrer dans «la salle du contrat» après être passé entre les deux rangs de flics.

Alors, tout le monde est entré : ça a commencé à chauffer, le «dialogue s'est engagé» .

Les délégués, puis leurs «conseillers juridiques», ont ouvert le feu : «On est tous là pour emménager, maintenant on veut nos clefs pour nous installer» ; la Soundiata : «D'abord, signez le contrat» ; «Pas question» a répondu tout le monde. Le représentant de la Soundiata a bien cherché à garder son calme, à rester ferme ... Mais, assis derrière son bureau, encerclé de tous les côtés par des résidents, par des français anti-racistes, que voulez-vous qu'il fasse ? Son calme, il l'a vite perdu, sa belle cravate, il l'a déserrée. Il a tenu bon dix minutes, mais tout le monde le harcelait. Puis, l'arrivée d'un nouvel ennemi, un représentant de la Préfecture, très sûr de lui : «Comment vous ne voulez pas signer ? Alors vous n'emménagez pas et comme le 216 bis est fermé, vous allez vous retrouver à la rue !» ; «C'est du chantage» a crié tout le monde, mais lui se prenait au sérieux, faisant pression sur le représentant de la Soundiata. Jusqu'à ce qu'un flic se ramène : «Le monsieur de la Préfecture, il y a sa voiture qui bloque toute la rue !» . Tout le monde a rigolé, et l'autre est parti garer sa voiture, un peu ébranlé. Quand il est revenu, c'était quasiment gagné, Soundiata cédait : «Pour aujourd'hui, installez-vous, on va discuter le contrat plus tard, mais ce coup-ci, il ne faudra plus m'embrouiller en me parlant d'autre chose !» .

Du côté du contrat de résidence, victoire !

Tous les résidents ont pris leur clef, et les valises ont commencé à défiler entre les flics.

La seconde manche, le gros morceau qui se préparait, c'était de faire rentrer les huit machines à coudre des tailleurs, pour dès maintenant imposer leur présence dans le foyer. Là, les policiers ont commencé à s'énerver, et Soundiata qui cherchait sa revanche, a décidé que les meubles des résidents ne franchiraient pas la porte du foyer : «C'est un foyer moderne ici, vous êtes meublés, ce n'est pas un foyer-taudis» ; «Heureusement que ce n'est pas un taudis, en plus ! Nos meubles, on les a payés, on les garde !» ; «Les chambres sont trop petites» ; «On sait que les chambres sont trop petites, mais on veut nos meubles» Rien à faire, les policiers arrachaient les chaises, les tables, jusqu'à un frigidaire. Ils humiliaient les résidents, commençaient à reprendre l'initiative, et tout le monde se demandait ce qui allait arriver aux machines à coudre. «Heureusement que c'est la semaine du dialogue, sinon ils nous matraquaient tous» disait un camarade assez fort pour que le commissaire entende.

Effectivement, ça a commencé à dialoguer ferme ! Au lieu de se laisser intimider, les résidents se sont révoltés encore plus fort. Il y en a un qui a crié : «On va voir s'ils vont m'empêcher de rentrer ma chaise !» ; la chaise à bout de bras, il a fendu la rangée de policiers en faisant tomber un képi ; mais les flics n'ont rien dit de peur de se la prendre dans la figure. Dans tous les coins, des groupes engueulaient les flics. Le commissaire a eu le malheur de dire à un résident, en montrant un camarade de la PAE : «Celui-là, il est là pour mettre la pagaille, d'abord, c'est un français» ; «Ça oui, c'est un français, mais moi, cela fait longtemps que je le connais, et il a toujours marché avec nous ! Et toi, tu es portugais, arabe ou africain ? C'est toi qui fait le bordel !» . Un autre travaillait à démoraliser toute une rangée de policiers : «Vous, vous n'êtes rien ; vos vestes, c'est nous qui les avons faites ; votre paye, c'est grâce à notre travail ; sans nous vous n'auriez pas de voiture. Vous n'êtes rien, c'est nous qui sommes tout !» . Pâles, les policiers.

Pendant ce temps-là, des résidents et les délégués avaient installé le représentant de la Soundiata dans un bureau : «Allons Monsieur, il faut que tu sois compréhensif, les tailleurs n'ont nulle part pour mettre les machines, il faut les stocker ici, le temps qu'ils se retournent» . Au bout de dix minutes, Soundiata, suant à grosses gouttes, cédait de nouveau : «Vous allez me signer un papier pour vous engager à ce que les machines soient parties le 1er Décembre !» ; «On signe tout ce que tu veux !» . Un rond plus une croix pour les deux tailleurs, et on a vu rentrer une à une, deux machines, et puis les huit machines à coudre. Les policiers n'y comprenaient plus rien : «Tu vas voir -disait l'un - s'ils rentrent les machines, ils vont aussi rentrer leurs meubles !» ; «De toute façon -répondait un camarade du foyer - ça n'aurait pas été aujourd'hui, c'était demain, pas la peine de se donner tant de mal». **Tous les meubles sont rentrés un à un après les machines. De ce côté là aussi : victoire !**

Et c'est à ce moment précis que le grand responsable Soundiata a choisi d'arriver. Un peu tard, et très en colère ! Il faut dire qu'il était passé avant inspecter le 216 bis, et qu'il avait eu du mal à réveiller quelques camarades travaillant de nuit et décidés à faire la grasse matinée. Il a fallu que l'on pousse quelques machines pour lui faire un passage dans le hall. L'administrateur a bien menacé des huissiers dès le lundi, de faire un procès, mais la partie était jouée .

Triomphe des résidents , moment fort de l'unité français-immigrés ! Et ce n'est pas fini, il reste à négocier le contrat, à faire aménager le foyer pour qu'il y ait des salles collectives. Mais quant au contrat de résidence, comme disait un camarade du foyer : «On en parlera encore l'an prochain !»

Affaire à suivre donc, nous vous tiendrons au courant !

Rouen: du foyer au café

Samedi 13 octobre, vers 17h., une trentaine de français anti-racistes et quelques immigrés du foyer Moïse, se réunissent pour aller ensuite en manifestation devant le café raciste " *Le Jet d'Eau* ", à l'appel de la P.A.E. et de l'U.C.F.M.L.

POURQUOI CETTE MANIFESTATION ?

■ Depuis un an, nous intervenons dans un des foyers d'immigrés de la ville, foyer en grève depuis janvier dernier.

Les immigrés du foyer sont très isolés et la Permanence travaille pas à pas à organiser des réseaux de solidarité et d'unité français/immigrés à partir du foyer.

Ainsi, en mai dernier, le soir du meeting fasciste dans la ville, nous organisons avec des lycéens anti-fascistes, anti-racistes, un groupe de protection des immigrés, qui passera une partie de la nuit dans le foyer pour discuter avec les immigrés et assurer la surveillance des alentours, contre de possibles ratonnades et attaques fascistes.

Dans la même période, nous apprenons par des immigrés du foyer l'emprisonnement de trois résidents, trois jeunes marins gambiens, accusés de vol mineur. Ils sont sans-papiers et risquent fort le refoulement dès leur sortie de prison ; nous appelons alors les français et les immigrés de toute la ville à venir aux séances du Tribunal (le jugement sera remis 3 fois). Cinquante personnes français et immigrés seront présentes pour empêcher le refoulement des trois camarades gambiens sans-papiers : à la fin du mois de juillet, les trois camarades sortent de prison et sont laissés libres.

■ En septembre dernier, des immigrés du foyer nous racontent le refus systématique du café " *Le Jet d'Eau* " de servir les immigrés.

Le foyer est encerclé de cinq petits cafés de quartier. 4 d'entre eux sont ouvertement racistes et la plupart des ouvriers du foyer ont déjà eu affaire aux injures, aux menaces et aux coups des patrons, petits fascistes qui veulent régner en maître dans le quartier.

Une première démarche est organisée au café " *Le Jet d'Eau* " avec deux camarades immigrés et des membres de la Permanence Anti-Expulsions qui viennent tranquillement prendre un café.

Le serveuse déclare sans détour : " *Ici, on fait du racisme commercial !* " lorsque les camarades de la P.A.E. s'indignent du refus de servir. Le patron passe des paroles aux actes et agresse brutalement les immigrés et les français anti-racistes de la P.A.E.

Nous décidons de faire alors campagne par tracts et affiches dans la ville et le quartier et d'appeler tous les anti-racistes français et immigrés à venir manifester devant le café.

Sur le marché central, dans les lycées et différents foyers de la ville, nous expliquons et développons les deux axes importants de mobilisation :

1) La bataille pour l'égalité des droits entre français et immigrés, mot d'ordre aujourd'hui central contre le racisme de l'Etat, concor-

de avec le droit pour tous, quelque soit sa nationalité, de se faire servir poliment et correctement dans n'importe quel café.

2) " *Le Jet d'Eau* ", aux pratiques racistes et fascistes, cherche à isoler les immigrés et à développer la terreur quotidienne contre les immigrés du seul foyer en grève de la ville.

Le jour du rassemblement, les patrons du café " *Le Jet d'Eau* " et d'un autre café raciste du quartier affichent prudemment sur leur devanture : " *Fermeture hebdomadaire*", un samedi après-midi !

Nous appelons en manifestation jusque devant le café, en reprenant les mots d'ordre : "Etat raciste ; café raciste", "Cassons les lois racistes Bonnet/Stoléru", "Non à l'Apartheid", "Unité français/immigrés vaincra", "Français/immigrés égalité des droits".

Nous expliquons, affirmons, que les pratiques discriminatoires dans les lieux publics sont le terrain sur lequel se déploient et se renforcent les odieuses lois racistes Bonnet/Stoléru, et que l'organisation des forces anti-racistes contre le racisme civil et quotidien est complètement partie intégrante de la bataille prolongée contre l'Etat raciste.

Après un arrêt face au café fermé, nous partons en manifestation dans un quartier populaire proche. De jeunes français nous rejoignent ils connaissent le racisme que pratique " *Le Jet d'Eau* ".

La manifestation se terminera devant le foyer, où nous allons avec quelques camarades discuter et expliquer aux résidents notre mobilisation : l'accueil des immigrés est chaleureux.

Jusqu'à ce jour, le café sert tous les immigrés. Pour nous, pour les immigrés et les français du quartier, c'est une victoire.

Trente-deux contre le café " *Le Jet d'Eau* " c'était bien mais encore peu. A l'échelle du quartier, le nombre est représentatif d'une riposte, même si c'était encore peu.

La victoire obtenue par le rassemblement en est la meilleure preuve.

Cependant, notre objectif est de rester vigilant, car il y a encore trois autres cafés du quartier qui continuent leurs pratiques racistes.

Quant au patron du " *Jet d'Eau* ", il est indispensable de le surveiller et de contrôler qu'il continue effectivement à servir les immigrés.

Le travail de contrôle et de vigilance nous voulons l'organiser de façon prolongée avec les immigrés du foyer, les français anti-racistes présents au rassemblement et les jeunes français du quartier.

Consolider l'unité français/immigrés, c'est fondamentalement nécessaire dans une situation de guerre quasiment ouverte entre les racistes/fascistes du quartiers et les immigrés.

Il nous faut, au fur et à mesure de ce travail et à la mesure de nos forces, discuter pas à pas des initiatives nouvelles à prendre contre l'ensemble des cafés racistes du quartier.

Faire ce travail d'élargissement du camp anti-raciste et rallier à la Permanence Anti-Expulsion, est un point décisif à Rouen pour faire avancer la mobilisation d'ensemble contre les lois Bonnet/Stoléru.

Extraits du communiqué du comité de coordination

..." Il y a 5 ans rompant le silence sur près de 20 ans d'oppression et d'exploitation éhontée qu'aucun parti de gauche ni aucune organisation syndicale prétendument défenseurs de la classe ouvrière, n'avaient dénoncé à ce jour, nous, résidents des foyers SONACOTRA, ADEF, AFRP, (35.000 en juin 1978), déclenchons l'une des grèves les plus longues, les plus dures, mais aussi les plus réprimées de ces dernières années.

De ce formidable mouvement de révolte et de refus de l'état d'exception dans les foyers, devaient naître:

1). Son noyau interne le Comité de Coordination; regroupent de tous les comités de résidents démocratiquement élus par les grévistes de tous les foyers, pour conduire victorieusement la lutte, et pour l'ancrer dans le combat général de tous les ouvriers contre l'exploitation.

2). La plateforme revendicative générale: synthèse des aspirations profondes des résidents des foyers à la liberté, à l'égalité des droits de tous les travailleurs, et aussi de leur opposition irréductible au système de contrôle policier et d'exploitation économique forcené instauré par le pouvoir dans les foyers.

C'est avec cette plateforme que, pendant 5 années de lutte, le Comité de Coordination a pu:

a) Regrouper les ouvriers de 24 nationalités, de 120 foyers SONACOTRA, ADEF, AFRP, autour d'objectifs communs pour exiger de façon globale et non foyer par foyer, la satisfaction des justes revendications..."

"... b) Imposer de fait dans les foyers en grève:

- la liberté face aux gérants racistes (liberté de visite, de réunion, etc)
- le boycott des règlements intérieurs policiers,
- la reconnaissance de fait des comités de résidents élus par les A.G. et de leur Comité de Coordination,
- le blocage des tarifs du loyer pendant plusieurs années.

c) Gagner le soutien de plusieurs milliers de travailleurs immigrés mais aussi français pour pouvoir résister victorieusement jusqu'à maintenant à tous les assauts du pouvoir..."

"... C'est cela qui a expliqué et explique aujourd'hui l'acharnement avec lequel tout au long de ces 5 années, la bourgeoisie s'est farouchement attachée à briser notre lutte..."

"... La politique du gouvernement, nous le disons tout haut, a reçu le soutien précieux du Parti Communiste Français, de la CGT, et dans une moindre mesure, de la CFDT..."

"... Aujourd'hui, après la brutale offensive du pouvoir engagée depuis juin 78, malgré la courageuse résistance des résidents et de tous ceux qui les ont soutenu contre les feux conjugués de la bourgeoisie et du trio PCF-CGT-CFDT, notre lutte traverse une des périodes les plus dures de son histoire.

Des milliers de résidents sont aujourd'hui jetés à la rue..."

"... Des centaines d'ouvriers gagnant à peine de quoi se nourrir et faire vivre leur famille sont saisis jusqu'au tiers de leur salaire.

Des résidents délégués sont expulsés hors de France parce qu'ayant simplement osé revendiquer leurs droits légitimes (expulsion de KANOUTE délégué d'Ivry)

"... Face à cette situation difficile, le Comité de Coordination, refusant tout à la fois les actes de désespoir et la politique du "laisser se dérouler" le rouleau compresseur sur les résidents grévistes - ce qui aurait pour résultat leur écrasement total et l'instauration d'une "paix de cimetière" pendant des dizaines d'années dans les foyers - a adopté à l'unanimité des foyers qui les composent, les décisions suivantes:

+ Chaque comité de résidents pourra ouvrir des négociations avec les seuls représentants des sociétés gestionnaires respectives sur les points suivants (cf liste jointe)

+ A ces points pourront s'ajouter les revendications propres à chaque foyer.

+ Aucune signature ne peut être apposée sur un protocole avant l'accord de l'A.G. et concertation des tous les comités de résidents..."

POINTS DE NEGOCIATION PROPOSES PAR LE COMITE DE COORDINATION.

1) Reconnaissance, dans chaque foyer, d'un Comité de Résidents démocratiquement élu par les seuls résidents. Ce Comité, dans sa composition comme dans son fonctionnement, sera totalement indépendant de la société gestionnaire et de toute organisation syndicale ou politique.

Les Comités de résidents de tous les foyers auront la possibilité de se regrouper dans une structure commune.

2) Remplacement des gérants par de simples chargés de gestion (comptabilité, matériel, personnel) à l'exclusion de toute autre attribution.

3) Elaboration par les résidents d'un nouveau règlement intérieur. Objet: promouvoir une vie tranquille et l'entente fraternelle entre les résidents.

4) Reconnaissance à tous les résidents des libertés et droits suivants:

- + liberté de visite permanente
- + liberté de réunion permanente
- + la chambre est un domicile privé inviolable
- + Droit au maintien dans les lieux: aucune expulsion sans l'accord du Comité de résidents et, à défaut, après procédure devant le tribunal d'instance.

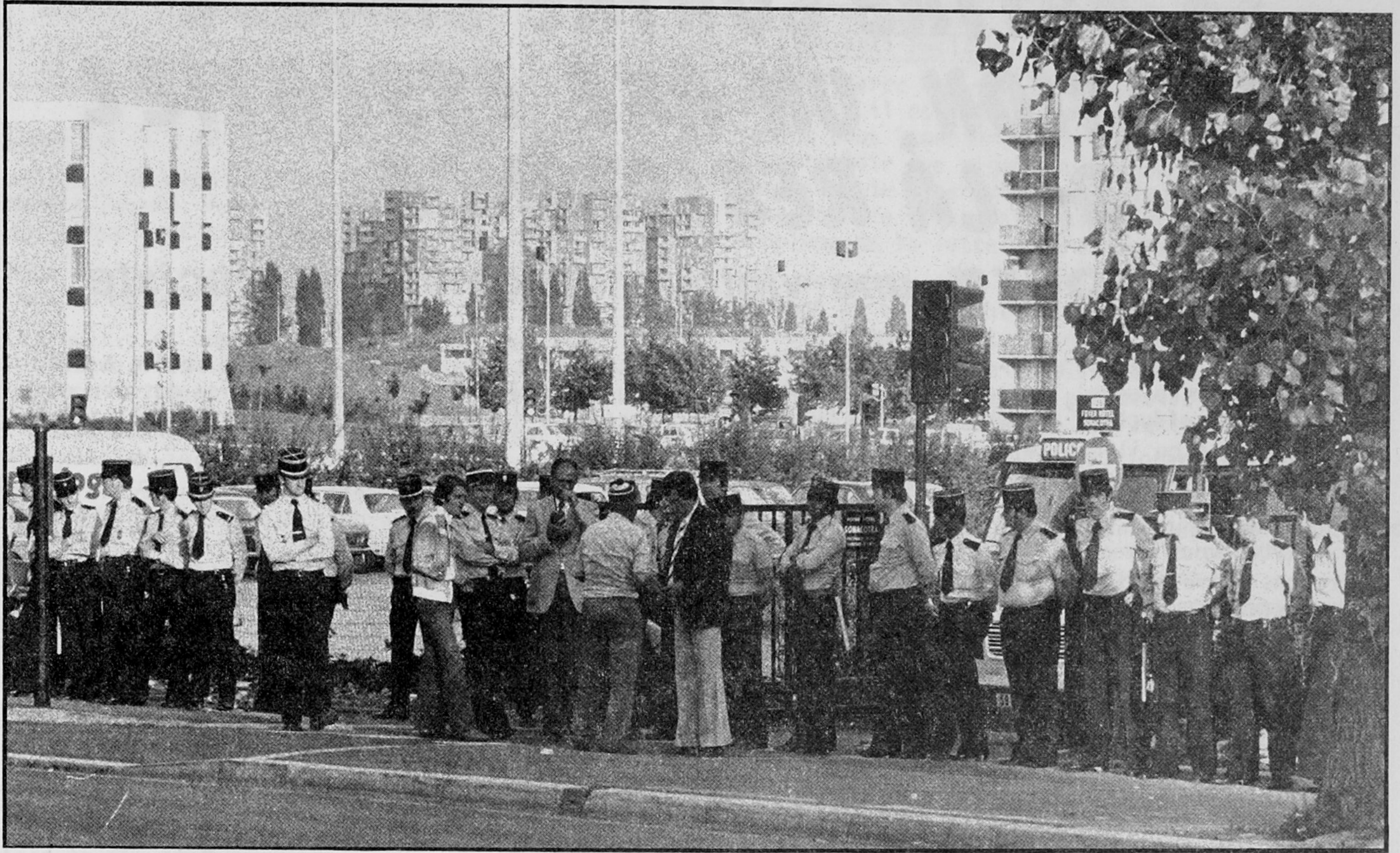
5) Arrêt des toutes les procédures (poursuites) judiciaires ou administratives et levée des saisies sur salaires contre les résidents.

6) Réintégration de tous les résidents expulsés et réouverture des foyers fermés.

7) Retour des camarades expulsés en 1976 (Benomar et Ferreira) et annulation de l'expulsion de KANOUTE.

8) Reprise des paiements au prix de Juin 1979 en attendant les résultats d'expertise en cours.

...."



Contrôles et encerclement policiers lors des expulsions des résidents du foyer Sonacotra d'Aulnay sous Bois.

ADRESSES DES P.A.E.

RÉGION PARISIENNE :

P.A.E. PARIS 11-12ème:

Librairie «1984»
22 Bd de Reuilly
70 012 Paris
Samedi de 14 à 16 heures.

P.A.E. SAINT DENIS :

le dimanche de 10h30 à 12h30
sur le marché (entre les 2 marchés) Saint-Denis 93.

P.A.E. CLICHY - 17ème

le samedi de 14 à 16 heures
rue Marcelin Berthelot
(à côté de l'église, Bd Jean Jaurès)
92 - Clichy.

P.A.E. BOBIGNY :

Samedi de 17 à 19 heures
au C.P.R.A. (centre protestant
de Recherche et d'Amitié)
51 avenue de Lattre de Tassigny
93 140 BONDY
tel: 847 07 56

P.A.E. PARIS/CENTRE - 19ème

46 rue Montorgueil
75 002 Paris
Samedi de 14 à 16 heures.

P.A.E. IVRY-VITRY-Paris 13ème:

Librairie «L'herbe rouge»
1 bis rue d'Alésia
75 014 Paris
samedi 13h30 à 15h30.

P.A.E. PARIS 14 ème :

16, rue Raymond Losserand
75 014
Vendredi de 17h30 à 19h30

P.A.E. BARBES :

«Maison Verte»
127 rue Marcadet
75 018 Paris
Vendredi de 18 à 20 heures.

PROVINCE :

P.A.E. REIMS :

le mercredi de 18 à 20 heures
le samedi de 14 à 17 heures
27 rue du Barbatre - Reims.

P.A.E. ROUEN :

le samedi de 15 à 18 heures
2 rue Étienne Dolet
76 - PETIT QUEVILLY

P.A.E. LYON :

tel: 84 79 42
mercredi de 19 à 21 heures
au M.A.J.O. 2 impasse Metral
69 100 VILLEURBANNE.

P.A.E. MARSEILLE :

librairie «Potemkine»
2, place Notre Dame du Mont
13 006 MARSEILLE.

P.A.E. STRASBOURG :

A.U.P.
7 avenue de la Forêt Noire
67 000 STRASBOURG.

P.A.E. TOULOUSE :

Librairie «Demain»
30, rue Gaston Arnould.
31 000 TOULOUSE.

P.A.E. LILLE :

-1) Vendredi 16 à 18 heures
salle du Lion d'Or (annexe de
la mairie) place Louise de Bettignies
59 000 LILLE

-2) Jeudi 17 à 18 heures
Centre Social - Pont de Bois
Villeneuve d'Ascq.

P.A.E. DIJON-NEVERS-CHALONS:

le Samedi ou dimanche de 10 à
12 heures sur le marché central
de chacune de ces villes.

SE BATTRE CONTRE CHAQUE EXPULSION, UN AXE ESSENTIEL DE LA RESISTANCE

Strasbourg: une victoire du camp anti-raciste

M.K, est turc, étudiant en première année de sociologie, à Strasbourg. Le 6 avril 1979, il reçoit une "invitation" de la mairie de Feggersheim (ville où il habite) pour se rendre d'urgence à la préfecture, pas d'autres explications. M.K s'y rend au plus vite, et voilà ce qu'il apprend: " nous avons enquêtés à l'université, vous ne suivez pas les cours. Nous reprenons votre récipissé et vous avez 15 jours pour quitter la France".

Tel est l'arbitraire auquel est soumis de plus en plus les immigrés.

M.K contacte un avocat et la permanence anti expulsion immédiatement, la PAE prépare le travail pour une mobilisation. Dans la semaine un tract est tiré, diffusé dans les restaurants universitaires, sur les marchés.

Juridiquement rien n'est possible puisqu'il n'existe aucune notification d'expulsion écrite et de motif officiel.

A l'initiative de la PAE, plusieurs réunions sont organisées: comment peut-on lutter contre l'expulsion? La PAE propose de constituer des groupes de pression pour aller à la préfecture de faire signer une pétition, de continuer les interventions sur les lieux populaires, d'obtenir des profs de Sociologie qu'ils exigent une carte pour M.K. Plusieurs groupes étudiants Turcs iraniens, l'O.C.F.M.L., l'UCF.M.L., et des anti-racistes travaillent avec la PAE; une force se constitue derrière M.K.

La raison de l'expulsion est "ne suit pas les cours". En vérité c'est une politique sans précédent qui s'instaure à Strasbourg, politique qui s'inscrit dans le cadre de la "circulaire Bonnet" visant à faire une fac d'élites, où l'on demande aux étrangers "d'être assidus", de bosser et de se taire. Par l'intermédiaire du rectorat, la préfecture demande aux professeurs si ils connaissent tel ou tel étudiant. Cela montre bien la collaboration étroite entre la police et l'université, collaboration nécessaire pour appliquer la circulaire Bonnet. C'est uniquement à la suite de 2 "témoignages" de professeurs de Socio; ayant déclarés qu'ils ne connaissaient pas M.K. que ce dernier s'est vu convoqué à la préfecture. Recul de la préfecture: à la fin du mois de Mai, la PAE retourne à la préfecture avec l'avocat; les interventions continuent, toute la faculté

est bientôt au courant de ce qui arrive à M.K. Sous prétexte d'une réexamination de dossier on accorde à M.K, un sursis jusqu'au 7 juillet: le recul.

Que peut faire la préfecture? Délivrer une carte de séjour, cela signifie échec de sa politique et victoire des anti-racistes; trouver un autre motif pour expulser M.K, c'est par là que la préfecture espère s'en sortir. Pas de chance! M.K n'a pas volé, ne s'est pas bagarré, n'appartient pas à une organisation politique! Pendant ce temps une entrevue avec le président de l'université à lieu; soucieux d'ordre et de calme dans son établissement, constatant l'agitation à l'université autour de l'expulsion, il nous promet de régler l'affaire en 2 jours. La manœuvre trompe personne! la PAE appelle à une réunion à la faculté. Le lendemain, une cinquantaine de personnes sont présentes. Nouvelle prolongation pour M.K jusqu'au 1er Septembre. La préfecture espère que le soutien à M.K va s'écrouler durant les vacances. Il n'en est rien et M.K obtient enfin une carte provisoire de 3 mois ce qui lui permet de s'inscrire à la faculté "M.K n'est soit disant pas en règle" grâce au soutien dont bénéficie M.K, la fac cède à son tour.

Pour la PAE, et tous les anti racistes qui se sont mobilisés pour M.K, c'est une bataille de gagner.

Quelles leçons pouvons nous tirer de cette affaire?

D'abord que face à l'arbitraire, seule la mobilisation peut vaincre, même petite, car il faut savoir qu'en période d'examens et pendant les vacances, peu de personnes ont pu se mobiliser la victoire n'en a que plus de signification.

- Que grâce à l'agitation autour de ce cas, la préfecture n'a pas inquiétée d'autres étudiants. Voilà qui prouve que la politique des permanences de combattre chaque expulsion est un moyen efficace pour faire échec à la politique raciste de l'état.

- Que le travail unitaire sur des cas précis s'avère payant.

Le camp anti raciste à Strasbourg s'est renforcé et le courant d'opinion anti raciste s'est développé.

Vive l'unité français immigrés!

RE JOIGNER LES PAE

Pour nous écrire:

"Librairie Soleil d'encre"

6 place Sainte Catherine
Paris 75004

(6 numéros par an)

abonnement simple sous pli fermé 25 Francs
abonnement de soutien sous pli fermé 50 à 100F
abonnements de diffusion (port gratuit):

- 5 numéros: 75 F
- 10 numéros: 150F

Directeur de publication: S. NAJGEBORN
dépôt légal: 4/79 Imprimerie Spéciale
L'Anti-Raciste

MALIKA RESTE EN FRANCE:
BILAN D'UNE VICTOIRE !

DANS LE n°3 de l'Anti-Raciste, nous avons appelé à la mobilisation contre l'expulsion de Malika Benbāa. Aujourd'hui Malika peut rester en France avec son mari: elle en a le droit.

Nous avons arraché ce droit et nous le considérons comme une victoire.

Les multiples démarches à la préfecture, au Ministère, les tracts, les pétitions... la perversité la tenacité ont fini par triompher.

Nous avons eu raison de nous mobiliser contre l'expulsion de Malika.

Nous avons eu raison contre ceux qui nous ont dit (dont l'ASTI 17eme et SOS Refoulement) que l'heure n'était pas à se mobiliser sur un cas individuel mais "globalement".

Comment peut-on se mobiliser contre les expulsions "globalement" en laissant tomber les expulsés, les cas individuels ?

La protestation même "globale" est tout à fait insuffisante. IL FAUT RESISTER CAS PAR CAS.

D'ailleurs c'est cette résistance qui seule permet de développer les forces anti-racistes. Car on peut s'indigner une fois, 2 fois, 3 fois et même plus, ce-la ne fait pas reculer sur le fond, le gouvernement.

Même si le gouvernement en Juin a fait un petit pas en arrière, en retirant ses lois des chambres, ses flics continuaient plus que jamais à expulser les résidents hors des foyers, à contrôler, insulter, tabasser et ses préfectures à expulser hors de France.

MOBILISONS NOUS POUR EXIGER LE
RENOUVELLEMENT DE LA CARTE DE SEJOUR
ET DE TRAVAIL DE H. ZARAGOUI

Hamid est un jeune marocain. EN 1974, sa mère meurt. Il veut alors avec ses 2 soeurs rejoindre son père en France qui y travaille depuis 1971, il recoit une carte de séjour. Il suit des cours au CET, au sortir du CET, il obtient en septembre 1976, une carte de travail.

Depuis il travaille à Citroen. 3 ans sans interruption. En septembre 1979, il demande le renouvellement de sa carte de travail, on lui notifie alors un refus : motif: situation de l'emploi dans le département : trop de chômage.

CETTE MESURE EST TRES GRAVE.

D'abord pour Hamid et sa famille:

1) la direction départementale du travail et de la main d'oeuvre a notifié à Citroen la décision de refus de renouvellement. Citroen a donné 3 jours à Hamid pour régler sa situation! puis il a envoyé une lettre de licenciement.

Hamid est licencié pour "situation de l'emploi" mais sans droits, sans chômage économique. Il est jeté à la rue par Citroen et la direction départementale du travail, sans un centime.

2) Sans carte de travail, pas de carte de séjour. Hamid devra quitter la France sans aucun droit, sans avoir le temps de dire ouf.

Résister cas par cas, lutter contre l'expulsion de Malika, c'est un point de force pour le camp anti-Raciste.

D'abord parce que sur le marché, dans les lycées, foyers... il est clair que pour tous nous ne venons nous lamenter, mais combattre, organiser, il est clair que signer ou non la pétition trace une ligne de démarcation, que la question de la lutte contre l'expulsion de Malika pose le problème de la lutte contre toutes les expulsions.

Les discussions sont vives avec les immigrés qui pensent qu'on ne peut pas défendre quelqu'un qui avait une fausse carte, ou qu'on ne peut rien faire, avec des français scandalisés que le gouvernement sépare ainsi femme et mari, qu'il pratique systématiquement la double peine...

Les camarades expliquent, critiquent les idées fausses, combattent les idées racistes.

Des anti-racistes français et immigrés se mouillent pour aider Malika, faire signer les pétitions, aller donner des tracts... Mais vont-ils s'en arrêter là ? Non, bien sûr, ces camarades viennent au meeting du 12 Mai, à la manifestation du 16 Juin...

Pour l'affaire Malika, c'est toute la politique raciste qu'ils combattent et ils le savent.

La lutte contre l'expulsion de Malika a permis à Malika de rester, mais elle a permis aussi aux camarades immigrés de croire à la résistance elle a permis à la Permanence Anti-Expulsion de se renforcer, aux forces anti-racistes de se développer.

FAISONS DE CHAQUE CAS D'EXPULSION
UNE VRAIE MOBILISATION!

3) Le père de Hamid a 64 ans. Il va être à la retraite en 1980, 2 filles sont encore jeunes et à sa charge. Hamid parti c'est toute la famille qui devra partir. CETTE MESURE EST TRES GRAVE

C'est une nouvelle façon de licencier les ouvriers

Les patrons aussi peuvent être contents, ils pourront licencier les ouvriers sans préavis, sans indemnités.

A Citroen un autre ouvrier s'est retrouvé dans le même cas que Hamid, mais il a cédé devant les pressions des chefs, il a signé sa démission.

C'est une nouvelle façon d'expulser qui on veut, quand on veut !

Finis les grands discours de Stoleru, Giscard et Cie sur les clandestins, les irréguliers. La politique est claire attaquer les immigrés: TOUS LES IMMIGRES. Quelle est la différence pour le gouvernement entre un immigré régulier et un ouvrier immigré irrégulier ? Aucune, puisque c'est lui qui décide quand, à quel moment, à qui il retirera les cartes de travail et de séjour, et donc qui il expulsera.

Finies les petites garanties de l'ordonnance de 1945. Ces messieurs du gouvernement et de la Direction Départementale du Travail n'ont même plus besoin de l'argument du trouble à l'ordre public.

Un ouvrier immigré travaille régulièrement, a des papiers en règle, a toute sa famille en France, et du jour au lendemain se retrouve LICENCIE, EXPULSE, SANS DROIT!

المعادي للعنصرية

العدد ١٩٧٩ اكتوبر نونبر

الصراع المعادي للعنصرية والصراع الطبقي

الدولة الامبريالية الفرنسية تهاجم في الوقت الحاضر ،
قطعة من الشعب في فرنسا : العمال المهاجرين تهاجمهم
بصفة وحشية لا مثيل لها في السابق .
هذا يعني عندنا نحن الدوامات المعادية للطرد ، أن
الحالة تتطلب تعبئة حقيقية صراع دائم ضد القوانين
العنصرية وكل ماتجره ورائها ، وضم الى شعار مساوات
الحقوق بين الفرنسيين والمهاجرين بما في ذلك الحقوق
السياسية .

منع تصويت وتطبيق

القوانين العنصرية

قوانين سطلوبي ، بار ، وموني قوانين التقسيم والقمع ،
تهدف لكونها تريد خضع المهاجرين الى سلطة قضائية
خاصة عزلهم نهائيا من كافة باقي الشعب بتثبيتهم داخل
وضعية عدم الأمن الدائم ، ذلك يعني عند العمال المهاجر
ين ، القمع والاستغلال .
انها مشنقة حقيقية حول رقبة العامل المهاجر . كل خطأ
اداري في وضعية المقيم المهاجر الا ويبى الحبل يشتد حول
رقبته

— ستة أشهر في البطالة ، التهديد يتحقق ، رفض

تجديد البطاقة ، الطرد الخ . . .

بهذه السياسة العنصرية الوحشية مستوجد قطعة من الشعب
في فرنسا تحت تهديدات دائمة : تهديدات الباطرون
الذي سيلوح شبح البطالة ، تهديدات البوليس عند التفتيش
تهديدات طبيب الضمان الاجتماعي أو طبيب المعمل .

أسست الدوامات المعادية للطرد وتقوت مند ما يزيد عن
سنة ونصف ، انطلاقا من فكرة واحدة هي : أن تكن منظمات
للمعركة ضد القوانين العنصرية ضد الطرد ، ضد كل الأعمال
العنصرية .

ثبتت داخل المعارك التي قامت بها توجيهات لعطهن .
وأكدت ممارستها كثير من يعترف اليوم بدورها فعال .
ذلك أزج بعض الناس وسبب في هجومات مختلفة من طرف
بعض الآخرين مثل : (الشيء الذي تقومون به من أجل
العمال المهاجرين لم تقوموا به أبدا من أجل العمال
الفرنسيين) (ما فعلتموه ضد البطالة ، أكثر أهمية من
العنصرية) أو (تقومون بعمل المساعدة الاجتماعية) أو
(انكم بقيتم داخل ميدان الديمقراطية البورجوازية) البعض
منهم ذهبوا بعيدا حيث شبهونا بالاقطاعيين .

كل هؤلاء يريدون أن يقنعوننا في التخلي عن معركتنا
المعادية للعنصرية وأن نخضع للآخرين .

نحن الدوامات المعادي للطرد ، نرفض بالاطلاق دخول
ذلك الميدان ، ميدان المخاصمة وبائعي الخطابات ، ولكن
ننتهز الفرصة هنا لتحليل الصراع المعادي للعنصرية
انطلاقا من بعض نقط عطنا ، وكيف هذا الصراع يحل الى
الأمم نقتطع با الصراع الطبقي في مجتمعه .

هذه القوانين ستجعل من العمال المهاجرين أناس
دون حقوق، مرغمين عن الصمت، يمكن استغلالهم ثم طرد هم .
ماذا سيقع اذا تركنا تلك المشنقة تشتد حول رؤوس أولئك
الذين كنا أو لا زلنا نسكن معهم، كنا أو لا زلنا نشتغل معهم،
ونناضل معهم؟

غفويا يمكن أن نقول من بعد هم سيأتي دورنا نحن الفرنسيين
ولكن اذا نظرنا الى التاريخ، نذكر اليوم، أن الذي يدور
ابتداء من اليوم : هو تغيير داخل ميزان القوى بين
البورجوازية من جهة، العمال والشعب من الجهة الأخرى .
يجب أن نفهم أن تلك القوانين تهاجم بصفة مباشرة قوة
العمال المهاجرين فهي في عصر الأزمة الحادة للرأسمالية
والنظام الأمبريالي جواب الدولة عن ما يمثلونه المهاجرين
من قوة، ومن جديد داخل مجمع معارك الطبقة العاملة .
منذ عشر سنوات والعمال المهاجرين أكدوا حقهم في أن
يخرجوا للشارع ضد الاجراءات العنصرية ضد المساكن
السجينة، في أن يكونوا في مقدمة اضرابات المعامل، وحقهم
في السياسة ولكن ليست أية سياسة .

= سياسة تهاجم الرأسمالية : خفض ثمن الكراء
وتحديد ه أحد طلبات المساكن المضربة .

= سياسة تهاجم نظام العطل : المراتب للعمل
المساوي أجرة مساوية شعار عمال معامل رونو سنة 73 .

= سياسة تهاجم نظام المجتمع : لا للمساكن السجينة
فرنسيين ومهاجرين نفس الحقوق .

هذه السياسة ماهي، ان لم تكن السياسة التي تحفر قاعدة
المجتمع الأمبريالي .

نحن الدوامات المعادية للطرد من هذه السياسة، ونقول
لكل عاشقين الفضاء الكبير، وكل مشتاهين الغد دون حدود
ومحبين كثرة الكلام : انظروا اليوم داخل الحدود المعينة،
حدود فرنسا، انظروا الى التقسيم الذي سببته تلك القوانين
العنصرية بين العمال والشعب .

في أي مرحلة نحن اليوم

الحقيقة اليومية عندنا نحن الدوامات المعادية للطرد هي

الصراع ضد التفتيش ضد الطرد، ضد الاغتيالات العنصرية
الفاشية مدنية كانت أو بوليسية .

الحقيقة اليومية عندنا أيضا هي الصراع ضد التطويق
الايديولوجي :

لم يمر يوم دون أن نسمع (المهاجرين والبطالة) (المهاجرين
وعدم الأمن داخل الميتر) (المهاجرين والضمان الاجتماعي
المهاجرين هم سبب كل أمراض الرأسمالية المعفنة والأمبريا
لية المريضة .

ان ذلك مشروع عقوي مقرر لجمع البورجوازية وكل ما يوجد من
اقطاعية داخل المعامل

اقطاعية داخل الطبقة العاملة وبعض طبقات الشعب لتكوين
معسكر عنصري لمحاولة انقاد النظام الامبريالي وحفض

امتيازاته من خلال الأزمة . انه التلفزيون، الراديو ،

الصحافة البورجوازية، الأحزاب اليمينية التي ترث تلك
الأغاني ، بينما الأحزاب اليسارية بالكنترياس تقترح تشتيت
ومراقبة العمال المهاجرين .

المعركة من أجل أن يكون عند العمال المهاجرين نفس

الحقوق في العمل، تنظيم قوة قادرة عن منع الطرد وحماية

المحرومين من البطاقات، فضح دون توقف الكذب الخجل

الذي تقوم به الحكومة . أذلك لا يساهم في مقاومة العمال

والشعب ضد الطرد من المعامل؟ أذلك لا يصلح كقاعدة

لتنمية وتقوية الوحدة بين الفرنسيين والمهاجرين؟

الدوامات المعادية للطرد عند ما ترد ضربة بضربة عن

الاغتيالات والتعذيب عن الجرائم العنصرية والدع الفاشي

العنصري ، فانها تساهم في بناء سور يحمي لا المهاجرين

فحسب بل كل الشعب : العمال المضربين، الشباب الثوري،

والديمقراطيين ضد توسيع ذلك الدع الفاشي .

عند ما الدوامات المعادية للطرد ترفض طرد عامل مهاجر

تعمل كل ما في قدرتهن وغالبا ما انتصرت فانها تعرف أنها

سجلت نقطة ضد آلة الدولة، وانها اشتغلت في تكسير

التقسيم ، الرفيق لم يطرد وكل الدعاية التي أقيمت حول

حالته تسمح للفرنسيين بالتعرف عن استبدال اجراءات

مجموعة من التائهين فهو القوة الوحيدة التي وقفت لمواجهة
الدولة .

لا ، لم تنتظم لمنع الطرد من المعامل ، أولخوض
اضرابات ضد ارتفاع الكراء ، ولكننا قادرين على أن نعارض
قوة ضد الدولة بقوة تجمع يد في يد : عمال فرنسيين
وعمال مهاجرين ، نساء الشعب ، تلاميذ ، وموظفين .
قوة تجمع كل قوة الشعب حول شعارات وأهداف الطبقة
العاملة ، شعارات تسيير في طريق وحدة العمال والشعب .
فلذلك معركتنا ومنظمتنا جزء لا يتجزأ من الصراع الطبقي .

**POUR LE RENOUELEMENT SANS
CONDITION DES 500 000
CARTES DE RESIDENTS
PRIVILEGES (10 ans)
ET DE TOUTES LES CARTES
DE SEJOUR ET DE TRAVAIL
CONTRE LES EXPULSIONS
ET LES REFOULEMENTS
POUR LA REGULARISATION
DES IMMIGRES SANS-PAPIERS
REJOIGNEZ LES PERMANENCES
ANTI-EXPULSIONS**

QUELQUES CONSEILS

- FAIRE PHOTOCOPIER SES CARTES
- NE JETER AUCUN PAPIER
- NE JAMAIS ALLER SEUL A LA
PREFECTURE OU AU COMMISSARIAT

POUR LE RENOUELEMENT DES CARTES

- ALLONS EN GROUPE FRANCAIS-IMMIGRES DEPOSER LA
DEMANDE DE RENOUELEMENT ET RECHERCHER LES CARTES

ATTENTION

SI VOUS ETES RESTE PLUS DE 6 MOIS HORS DE FRAN-
CE OU SI VOUS ETES AU CHOMAGE OU EN LONGUE MALADIE
LA PREFECTURE PEUT VOUS RETIRER VOTRE CARTE

CONTACTEZ LES PERMANENCES ANTI-EXPULSIONS POUR PRE-
PARER LES DOSSIERS ET ALLER ENSEMBLE A LA PREFECTURE

**UNITE FRANCAIS-IMMIGRES
VAINCRA !**

affiche supplément au journal Anti-Raciste

Qui peut encore se poser des questions
sur cette politique?

Et c'est cette nouvelle loi que les
députés discutent le 27 Novembre: c'est
la loi Boulin qui donne le droit au Minis-
tre du Travail, aux préfets, à la Direc-
tion Départementale du Travail de licen-
cier et d'expulser qui ils veulent, quand
ils le veulent.

NOUS DEVONS NOUS MOBILISER SANS AT-
TENDRE POUR EXIGER LE RENOUELEMENT IM-
MEDIAT DE LA CARTE DE TRAVAIL DE HAMID
ET SA CARTE DE SEJOUR; AINSI QUE SA RE-
INTEGRATION IMMEDIATE DANS L'USINE.

الطرد وعن وحشيتهم .

طبعاً ، عمل الدوامات المعادية للطرد عمل طويل ، دقيق
عنيذ ومتكرر ولكنه واثق .

500 عامل و عاملة وأناس الشعب فرنسيين ومهاجرين حضروا
في أول مهرجان نظم يوم 12 ماي الماضي ، 2500 متظاهر
في الشارع يوم 16 جوان الماضي ضد القوانين العنصرية .
كل هذا يؤكده داخل اتجاهاتنا : (وحدة الفرنسيين
والمهاجرين سوف تنتصر !) (المساوات الثامنة في الحقوق)
هاته الشعارات هي محور ممارستنا و دعامه لوسيع المعسكر
المعادي للعنصرية . ذلك المعسكر بعيد من أن يكون

**NON AUX CONTROLES
RACISTES. NON AUX
RAFLES D'IMMIGRES !**

PREVENONS LES IMMIGRES ET LES JEUNES AVEC CE SIGNE
NE LAISSONS PAS CES OPERATIONS PASSER
INAPERÇUES IL FAUT S'ARRETER ET SE GROUPEUR ATOUR
NE LAISSONS PAS UN IMMIGRE SE FAIRE
EMBARQUER SEUL !

**NON AUX
EXPULSIONS !**

ABROGATION DES MESURES D'EXPULSIONS ET DE
REFOULEMENTS ! REGULARISATION DE TOUS LES SANS PAPIERS



Pour se procurer les deux affiches reproduites
sur cette page ainsi que les autocollantes des
PERMANENCES ANTI-EXPULSIONS, écrire
à la Librairie «Soleil d'encre» , 6 place du
Marché Sainte-Catherine 75 004 Paris.

Depuis un mois environ la Direction
Départementale du Travail refuse de renou-
veler des cartes de travail , et de nom-
breux ouvriers sont dans le cas de Hamid.
Jusqu'à présent , rien dans le code du tra-
vail n'autorise à refuser le renouvelle-
ment de la carte de travail pour "situa-
tion de l'emploi".

AVANT MEME QUE SON ODIEUSE LOI SOIT
VOTEE, LE GOUVERNEMENT L'APPLIQUE. IL S'A-
GIT D'UN BALLON D'ESSAI.

Le gouvernement cherche à savoir com-
ment les ouvriers immigrés et les anti-
racistes réagissent; ET BIEN MONTRONS-LUI!